

ve trop générale. Il me permettra d'attirer son attention sur ce qu'il a dit, que l'or contrôle les gouvernements. Je fais une exception. L'or n'a jamais contrôlé l'ancienne administration, l'or n'a jamais influencé en quoi que ce soit le très honorable sir Wilfrid Laurier; l'or peut, peut-être, contrôler le Gouvernement actuel, mais l'ancienne administration est sortie victorieuse de tout ce qu'elle a fait; elle est tombée avec honneur, et jamais on n'a eu à dire contre l'administration de sir Wilfrid Laurier que l'or ou l'argent, les faveurs ou les honneurs l'ont jamais influencée.

Nous avons lutté pour empêcher cette donation de \$35,000,000, nous n'avons pas réussi. Du lundi matin jusqu'au samedi soir à minuit, on couchait et mangeait à la Chambre. Cette loi a été votée à la Chambre, après nous avoir imposé le bâillon; mais heureusement que, dans ce temps-là, il y avait un Sénat libéral, un Sénat qui était composé d'hommes sérieux et distingués, dont la majorité était libérale, et, on n'a pas pu enlever au pays cette somme de \$35,000,000. Mais les temps sont changés; on a nommé au Sénat, dernièrement, des hommes nouveaux qui forment la majorité, et avec ces hommes nouveaux on a réussi à faire voter cette loi de la conscription, comme on va réussir à faire voter cette vente du chemin de fer Nord-Canadien. Il n'y a pas de doute. C'est préparé d'avance, le contrat est déjà fait, passé, et s'il n'est pas enregistré, il le sera bientôt.

Où vont aller ces millions, où vont aller les millions du Gouvernement pour ce stock qui a été déclaré ne rien valoir? Nous ne le savons pas, et l'honorable ministre des Finances ne veut pas le dire.

Quand on a quelque chose à faire, quand on a quelque chose à soustraire, quand on ne veut pas parler, jouer cartes sur table, j'ai peur de ces choses-là, moi, j'ai peur de ces transactions-là; j'aime un homme qui joue à jeu découvert, j'aime une administration qui n'a rien à taire, qui n'a rien à cacher, qui met devant la Chambre, devant le pays, tout ce qu'elle connaît; et les raisons données par le ministre des Finances, pour moi, dans mon humble opinion, comme l'a si bien dit l'honorable député de Kings (I.P.-E.) (M. Hughes), qui m'a précédé, c'est que la transaction n'est pas "genuine", n'est pas de première classe.

Une VOIX: Fini, fini.

M. LAFORTUNE: Monsieur le président, si mon temps est fini, je vais m'asseoir

immédiatement, parce que je ne veux pas de faveurs de qui que ce soit. Est-ce que mon temps est fini, monsieur le Président?

M. le PRÉSIDENT: Le temps de l'honorable député est dépassé d'une minute, mais...

M. LAFORTUNE: Si mon temps est fini, je ne veux aucune faveur, je me retire, enchanté de vous saluer.

M. PROULX (texte): Je n'ai aucunement l'intention de discuter le pour et le contre de la politique de nationalisation; la question est trop importante pour que nous puissions la discuter d'une manière intelligente, dans le court espace de temps qui nous est accordé. Je me bornerai à dire que si le Gouvernement doit pourvoir, au moyen de subsides, pour les frais d'administration et d'exploitation de la compagnie du Nord-Canadien, sous forme de cautionnement par exemple, il me semble qu'il est de beaucoup préférable que le Gouvernement s'empare, sans bourse délier, des 60 p. 100 du capital-actions qui n'est pas actuellement entre les mains du ministre des Finances, au moyen de la loi de 1914.

Aujourd'hui, le Gouvernement vient nous proposer l'achat de ces 60 p. 100 du capital-actions de cette compagnie, qui, d'après le rapport de la commission, nommée par le Gouvernement l'an dernier—je veux parler de la commission Smith, Drayton et Acworth,—ce capital-actions d'une valeur au pair de 60 millions de dollars, n'a aucune valeur, et, nonobstant ce rapport émanant de sa propre commission, le Gouvernement vient demander au Parlement, le pouvoir de soumettre à un arbitrage la valeur de ce capital-actions. Les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont-ils pas raison de soupçonner qu'il doit y avoir anguille sous roche et, comme le disait un de mes collègues ce soir, le but du Gouvernement ne peut être que de faire un don à la compagnie du Nord-Canadien et plus particulièrement à MM. Mackenzie et Mann; probablement qu'il attend de ces messieurs une forte souscription à la caisse électorale, en vue des élections générales qui sont devenues inévitables.

Si nous jetons un coup d'œil sur l'histoire du Nord-Canadien, nous voyons que, presque tous les ans, depuis 1911, ce ne fut que des demandes continuelles d'aide, sous forme de dons, de garanties ou de cautionnements et le rédacteur du "Devoir" avait bien raison de dire l'autre jour, dans un article—soit dit en passant, très bien rédigé,—que c'était peut-être le plus grand brigandage qui s'était pratiqué au Canada depuis quelques années. Pour l'édification